

# PROJET EDUCATIF

Association

L'Echap'Toi



Association L'Echap'Toi

369 rue Jules Ferry

43120 La Chapelle d'aurec

04 71 66 55 68

lechaptoi@free.fr

La Chapelle d'Aurec est une petite commune de Haute-Loire (43) située à l'extrême Est du département, à environ 30 minutes de Saint-Etienne (42). Ce village de moyenne montagne entre les monts du Pilat et du Forez, les gorges de la Loire et le Velay bénéficie d'une situation géographique privilégiée.

Ainsi l'accès à une grande diversité d'activités, qu'elles soient de pleine nature ou urbaines, est possible.

La Chapelle d'Aurec a connu ces dernières années une des plus fortes progressions démographiques du département. L'extension du bourg et l'arrivée de nouveaux habitants ont modifié le profil de la commune. De commune rurale et agricole, la Chapelle d'Aurec tend à devenir résidentielle.

Sa vie associative très riche lui donne du dynamisme.

Peu d'entreprises sont implantées sur la commune, contraignant les habitants à travailler à l'extérieur.

Environ un tiers de la population à moins de 16 ans.

Partant de ces constats, des parents se sont mobilisés et ont créé en 2003 une association afin de répondre aux besoins croissants d'accueil des enfants. Cette association a permis l'ouverture de l'accueil de loisirs le 1<sup>er</sup> juillet 2004, celui-ci ayant pour partenaire la Communauté de Communes des Marches du Velay, le Département, la CAF et la MSA.

L'accueil de loisirs a fonctionné pendant quatre ans dans les locaux municipaux avant d'intégrer de nouveaux bâtiments en février 2008.

En 2018, l'association crée une micro-crèche pour répondre au plus près aux besoins des nouveaux habitants du territoire.

Le projet éducatif vise à déterminer les orientations souhaitées par l'association. C'est un travail de réflexion et de concertation mené par l'équipe bénévole et salariale, qui en fait une équipe pluridisciplinaire. Le projet éducatif est adapté aux besoins des usagers, des familles, des équipes mais aussi l'environnement dans lequel la structure évolue. Il révèle et explicite les valeurs éducatives portées par l'association L'Echap'Toi.

*« Accueillir un enfant, c'est créer pour lui un environnement où il va pouvoir vivre en toute sécurité et trouver ce dont il a besoin au moment où il en a besoin. C'est lui permettre de grandir. »*

*« Pour grandir, un enfant a besoin de repères et de liens dans les différentes expériences qu'il est amené à faire et les différents moments qu'il vit. Ainsi, un espace d'accueil de qualité suppose :*

- *des repères de lieu et d'aménagement de l'espace,*
- *des repères de temps,*
- *des repères de personne.*

*Les repères n'excluent pas les changements. Au contraire, c'est parce qu'il y a un cadre cognitif et affectif sur lequel il peut s'appuyer, auquel il peut se référer et qui le contient, que l'enfant peut investir la nouveauté, découvrir et apprendre le monde qui l'entoure. Les repères assurent à l'enfant permanence, régularité et stabilité. »* (Martine JARDINE, maître de conférences – Bordeaux II)

L'association L'Echap'Toi est un lieu d'accueil collectif pour les enfants âgés de 10 semaines à 18 ans.

La structure a pour mission principale d'accompagner l'enfant dans son développement en lui offrant un accueil de qualité. Ce dernier nécessite une collaboration avec les parents afin de préserver une continuité dans la vie de l'enfant.

L'Echap'Toi offre la possibilité aux parents de concilier vie familiale et vie professionnelle, leur permet d'avoir un peu de temps libre pour « souffler ». Le vécu dans la structure doit concourir au développement harmonieux de l'enfant, tant sur le plan sensoriel et moteur, qu'affectif et intellectuel.

Les objectifs éducatifs de l'association s'articulent ainsi :

- **FAVORISER LE VIVRE ENSEMBLE**

- *La vie en collectivité*

A travers la vie de la structure, l'enfant doit pouvoir percevoir qu'il fait partie d'un groupe, qu'il en est l'un des éléments et que le bon fonctionnement de ce groupe repose sur des attitudes individuelles indispensables.

Pour cela, il faut :

- ∴ Respecter l'enfant pour que lui-même respecte les règles de vie en collectivité
- ∴ Être vigilant au respect d'autrui dans toutes ses différences (handicap, sexe, âge, origine socioculturelle...)
- ∴ Être vigilant sur la violence verbale et physique les uns envers les autres
- ∴ Favoriser la communication positive plutôt que les interdits
- ∴ Accompagner progressivement l'enfant à faire des compromis
- ∴ Renforcer la solidarité, l'entraide
- ∴ Responsabiliser l'enfant
- ∴ Encourager les attitudes citoyennes
- ∴ Veiller à ce que les échanges relationnels entre les enfants soient sains et constructifs.

Tous ces objectifs doivent permettre à l'enfant une meilleure connaissance de lui-même pour mieux se respecter et respecter les autres, et ainsi s'épanouir et grandir sereinement.

- *La socialisation*

Le nourrisson est un être de relations dès sa naissance. Il communique par le corps et par des manifestations émotionnelles. Cependant, le processus de socialisation d'un enfant est long malgré ses capacités précoces de communication avec les autres.

« *Connais-toi toi-même* » dit la devise du Temple de Delphes. Cette phrase invite à se pencher sur soi avant de se questionner sur le monde. Pour permettre aux enfants de bien se socialiser, nous veillons à axer les premiers temps de crèche sur la découverte de son corps.

Progressivement, les jeunes enfants montrent des nouvelles capacités motrices et ses mouvements l'amènent à découvrir ses camarades de la section. Les nouvelles interactions sont à considérer comme de l'expérimentation. L'autre enfant est un simple « élément » de l'environnement. C'est l'accompagnement des professionnels qui changera le regard du jeune enfant sur ses camarades. Un accompagnement qui doit faciliter et aider le jeune enfant à découvrir de manière positive les autres enfants de sa section.

C'est à partir des interactions positives et négatives, mais surtout à travers le jeu, que le travail de socialisation s'accélère.

A l'âge scolaire, l'enfant utilise ses capacités à aller vers les autres afin de trouver sa place parmi ses pairs. Au sein du collectif il va intégrer les codes sociaux ; ses compétences sociales vont évoluer et s'enrichir au fur et à mesure des nouveaux échanges dont il fera l'expérience. De l'enfance à l'adolescence, les enfants ont la capacité de s'adapter aux autres et à l'environnement ; chacun avec leurs propres codes. Les temps de jeux et d'animations proposés aux enfants, tout comme les temps de vie commun, vont favoriser la socialisation de l'enfant.

- « L'Autre »

L'idée est que l'enfant se nourrisse des différences des autres afin qu'il se construise des repères sur le fonctionnement de la vie sociale.

Pour cela, il faut :

- ∴ Favoriser le dialogue
- ∴ Organiser des échanges
- ∴ Provoquer des rencontres
- ∴ Encourager les partenariats
- ∴ Faire prendre conscience à l'enfant de son appartenance à différentes collectivités,

Et ce, au sein de son groupe, de la structure, avec la famille, avec les différents acteurs de la Chapelle d'Aurec, avec la Communauté de Communes, voire au-delà.

## 1. PERMETTRE A L'ENFANT DE S'EPANOUIR

- *L'autonomie*

La structure doit proposer des activités suffisamment diversifiées et attrayantes pour que l'enfant puisse se construire en tant qu'individu de plus en plus autonome et de plus en plus capable de mener un projet personnel et de faire des choix.

Pour cela, il faut :

- ∴ Favoriser le développement de l'enfant
- ∴ Impliquer l'enfant dans les activités de la vie du centre
- ∴ Inciter l'enfant à participer et à découvrir...
- ∴ Respecter ses choix et décisions, être à son écoute
- ∴ Amener l'enfant à s'exprimer librement sans objectif de résultat final (à travers des activités physiques, artistiques, manuelles, orales...)
- ∴ S'efforcer à maintenir le plaisir des enfants comme une constante
- ∴ Permettre à l'enfant de comprendre les activités proposées
- ∴ Encourager l'envie d'aller vers l'autre...

- *L'expression corporelle et verbale*

Le premier lieu d'expression et de création est notre propre corps. L'expression corporelle favorise le plaisir de jouer, de créer en groupe et d'acquérir ainsi plus d'aisance avec soi-même et les autres, la réalité et l'imaginaire.

L'enfant bouge pour jouer, pour grandir, pour montrer qu'il est là, pour découvrir et maîtriser son corps, pour rencontrer le monde extérieur, pour affirmer sa personnalité, pour rencontrer les autres... L'activité corporelle, comme le langage lorsqu'il surgit, sont là pour le structurer.

L'éveil corporel peut être un outil qui permet de développer l'imaginaire et les capacités d'expression et de communication verbale et non-verbale de l'enfant, de faciliter les apprentissages cognitifs et linguistiques et d'apprendre à jouer ensemble. Vu sous cet angle, l'éveil corporel ne soutient pas seulement le développement et l'épanouissement de l'enfant mais il est aussi vecteur de socialisation et d'apprentissage des règles de vie en collectivité.

Pour cela, il faut :

- > Faire confiance à l'enfant (ne pas transmettre nos peurs d'adultes)
- > Permettre à l'enfant d'explorer librement ce qui est à sa portée
- > Proposer un espace aménagé et qui correspond aux besoins de l'enfant
- > Proposer des espace-temps qui répondent aux compétences motrices de l'enfant
- > Valoriser l'enfant dans son effort (« Tu peux être fier de ce que tu as accompli ! »)

- *Développer et stimuler la créativité et les sens des enfants*

C'est en pratiquant que le goût et l'envie de faire se développent chez l'enfant. Créer va lui permettre de se construire une pensée, d'adapter ses attitudes et de prendre conscience de sa propre existence. En s'exprimant ainsi, il va laisser apparaître ses émotions et sa personnalité. La création contient de l'indicible. Elle permet de comprendre que tout ne peut s'expliquer notamment les goûts, les choix esthétiques et surtout qu'il peut exister plusieurs modes d'appréhension du monde.

L'enfant, n'a pas l'ambition de produire une œuvre, il vit dans l'instant et aime le processus de création répondant à un besoin de manipuler, de faire, de s'exprimer librement.

Pour cela, il faut :

- > Proposer à l'enfant des temps de création réguliers voire quotidiens
- > Mettre à disposition de l'enfant différents outils (peinture, craies, feutres, pâtes molles...), supports, afin de développer son esprit de créativité
- > Faire confiance à l'enfant et le laisser s'exprimer librement ; le valoriser et ne pas faire à sa place
- > Ne pas avoir d'attente de résultat
- > Privilégier la description de l'œuvre de l'enfant (« Wahoo tu as utilisé du bleu et tu as fait plein de traits... ») plutôt que d'apprécier l'esthétique

- *Respecter les rythmes physiologiques de l'enfant*

Dans un monde où tout s'accélère, où tout doit aller « vite », il convient de panser l'enfance. Au sein de l'association, nous veillons à créer des conditions qui permettent à l'enfant de grandir sereinement, à son rythme, en préservant sa curiosité naturelle et sa capacité de récupération.

D'un point de vue cognitif, nous savons que l'attention des enfants suit un rythme régulier au fil de la journée. Ainsi, la proposition d'activités se fait en alternance avec des temps calmes ou de siestes pour les plus jeunes enfants. Le temps de repos est nécessaire à tout âge pour que l'enfant puisse à nouveau découvrir, explorer, s'éveiller au monde qui l'entoure. Cela lui permet de se remobiliser mais aussi que son cerveau intègre toute la stimulation quotidienne et sécrète l'hormone de croissance.

Respecter le rythme de l'enfant c'est :

- > Savoir que l'enfant est unique, qu'il a des besoins spécifiques et un rythme personnel, différent de celui des adultes ;
- > Mettre en place une organisation qui permette à chaque enfant de vivre à son rythme, en particulier au moment des repas ou des siestes

> Laisser l'enfant faire ses propres expériences les unes après les autres (développement moteur, capacité de réflexion, acquisition du langage) dans un ordre propre à chacun. C'est éviter de comparer les enfants entre eux, car chacun développe ses capacités à son rythme

> Aider l'enfant à se connaître et à trouver son rythme en l'entourant, en l'accompagnant

> Savoir dire « non » à certaines de ses demandes quand elles sont contraires à ses besoins.

Pour cela, l'ensemble de l'équipe doit :

> Avoir des connaissances générales sur le développement physiologique et psychomoteur de l'enfant en fonction de son âge.

> Observer et analyser le comportement de l'enfant.

> S'adapter à l'évolution de l'enfant

> Travailler avec les parents, dans l'intérêt de l'enfant, pour lui permettre de vivre harmonieusement entre ses différents lieux de vie

## **2. DECOUVRIR SON ENVIRONNEMENT**

Afin que l'enfant apprécie son cadre de vie, s'y sente bien et le respecte, l'Echap'Toi doit lui permettre d'en découvrir les différents aspects.

Pour cela, il faut :

- aller à la découverte de la nature

- mieux connaître l'histoire de la commune et des alentours

- rencontrer les habitants

- prendre conscience du patrimoine local et de ses particularités

- mettre en place des actions de protection (ou d'entretien) de l'environnement

- s'ouvrir à d'autres horizons.

- trouver un équilibre entre jeu, plaisir et actions de protection de l'environnement. Les actions ne devront pas être une contrainte mais des gestes naturels pour les enfants.

L'objectif est de sensibiliser l'enfant à la fragilité de son environnement afin de lui permettre de participer activement à la protection de ce cadre de vie.

## **3. LA BIENVEILLANCE**

Se montrer bienveillant, c'est veiller à ce que les autres aillent bien. *“C'est cette capacité à prendre en compte et à honorer les besoins des êtres humains avec une absence naturelle de jugement négatif”*, résume Boris Amiot. De ce fait, l'adulte doit également être un exemple pour les enfants. La bienveillance passe par le respect, la gentillesse, la générosité, l'écoute ou encore l'indulgence. C'est une qualité humaine innée, on ne l'apprend pas, on la révèle tout au long de sa vie. Elle est d'ailleurs très présente chez les enfants sans qu'on leur ait appris. *“On récolte ce que l'on sème. Les bienfaits de la bienveillance, c'est la bienveillance en retour”* - Boris Amiot.

Pour cela, l'équipe va se saisir de différents outils :

- > Parler en utilisant le « Je » : Le "Tu" va aller attaquer l'enfant. Il va penser qu'il est un enfant énervant. Il est donc important de dissocier les deux : enfant et comportement. La formulation va donc changer "Je suis agacée par le bruit". Cette affirmation neutre n'ira pas attaquer l'enfant
- > Appliquer les principes de la communication non violente : expliquer à l'enfant d'un ton ferme sans crier ; parler avec notre cœur pour inviter à écouter avec le cœur ;
- > Utiliser la reformulation : dans un amas d'informations, l'enfant peut être perdu. Même s'il a bien écouté, il se peut qu'il n'ait pas bien compris ou tout enregistré dans son cerveau en pleine maturation. Pour vérifier ce qu'a compris l'enfant, nous pouvons l'inviter à reformuler. *"Peux-tu me dire ce que tu as compris ?"*
- > Être à l'écoute : Pour l'enfant, être écouté en silence, sans être coupé, permet de cheminer dans sa réflexion personnelle, d'aller au bout de ce qu'il veut dire, de trouver la solution en soi-même, voire d'être soulagé, vidé du "poids de ses inquiétudes". Derrière des mots, il y a souvent un message et en prenant le temps d'écouter ce message, vous allez pouvoir accompagner votre enfant.

*"Si l'homme a deux oreilles et une bouche, c'est pour écouter deux fois plus qu'il ne parle" - Confucius*

Au-delà de ces objectifs, l'équipe s'attache à donner un sens à cet accueil spécifique en maintenant la qualité d'encadrement quelle que soit l'heure où l'enfant est accueilli. Elle vise à établir une relation constructive avec les familles, basée sur le respect mutuel, l'écoute, la transparence, la responsabilisation et la participation.

Assurer à l'enfant un accueil et un accompagnement de qualité en l'absence des parents sans se substituer à eux. Cet accueil doit contribuer à l'épanouissement de l'enfant et le préparer au mieux à sa future vie de citoyen.

Ce projet éducatif fixe les orientations à partir desquelles les objectifs du projet pédagogique doivent être élaborés par l'équipe de direction. Cette dernière définit les moyens et la manière de les mettre en œuvre avec son équipe d'animation.